

4° L'influence socio-physiologique des villes sur l'augmentation de la stature humaine ne se montre guère dans le canton de Vaud, pays presque exclusivement rural. Cependant, si nous mettons à part les deux centres urbains principaux du canton: Lausanne et Vevey (Corsier compris comme faubourg de Vevey), nous constatons bien une légère augmentation de la taille par rapport au canton entier: 1.652 m. contre 1.645 m. Mais les documents, en l'espèce, sont tout à fait insuffisants pour discuter cette question.

5° La répartition de la taille humaine selon les grandes divisions géologiques du canton montre les faits suivants:

- a) Les districts placés en plus ou moins grande partie dans la région de la molasse marine sont ceux qui possèdent la taille moyenne la moins élevée.
- b) Les districts à caractères jurassiques (districts de l'ouest du canton) et ceux placés dans la région de la molasse d'eau douce et terrains récents (parcourue par des cours d'eau jurassiques) présentent une taille moyenne plus élevée.

Toutefois, il faut se rappeler que le facteur géologique ne peut être envisagé seul.

6° Un essai de répartition de la taille selon l'altitude paraît indiquer que celle-ci, quand elle est un peu élevée (en l'espèce 1000 mètres en moyenne), n'augmente pas la taille humaine; au contraire.

Toutefois, le nombre de faits examinés dans ce sens est encore insuffisant.

7° Les raisons qui expliqueraient la taille élevée de la Vallée de Joux sont encore à chercher.

Il ne semble pas que la cause „race“ ait une grande valeur. Les Burgondes appartenant au groupe kymique sont en effet de grande taille. Mais rien ne vient prouver que le district de la Vallée de Joux ait jamais été peuplé par des Burgondes.

Peut-être y a-t-il dans cette partie du canton de Vaud un fait de sélection sociale; peut-être aussi de sélection médicale¹⁾ qu'il serait fort intéressant d'étudier.

¹⁾ Voir dans: *La taille dans le canton du Valais*, ce que nous entendons par sélection médicale.

Die Wiederverheiratungen nach der Zeit seit Auflösung der früheren Ehe, 1881—1900.

Les remariages, d'après le temps écoulé depuis la dissolution du mariage antérieur, 1881 à 1900.

Jahrzehnt — Périodes décennales Familienstand — Etat civil	Gesamt- zahl Nombre total	Jahre seit Auflösung der früheren Ehe Années écoulées depuis la dissolution du mariage antérieur							
		0	1	2	3	4	5—9	10—	?
1891—1900									
Verwitwete Männer — <i>Maris veufs</i> . . . %	25,774 100	6,486 25.2	6,732 26.1	3,521 13.7	2,100 8.1	1,396 5.4	2,911 11.3	1,212 4.7	1,416 5.5
Geschiedene Männer — <i>Maris divorcés</i> . . . %	4,726 100	1,438 30.4	987 20.9	591 12.5	409 8.7	260 5.5	686 14.5	323 6.8	32 0.7
Verwitwete Frauen — <i>Femmes veuves</i> . . . %	14,887 100	975 6.5	3,686 24.8	2,325 15.6	1,731 11.6	1,273 8.6	2,937 19.7	1,360 9.1	600 4.0
Geschiedene Frauen — <i>Femmes divorcées</i> . . . %	4,648 100	682 14.7	1,363 29.3	655 14.1	434 9.3	319 6.9	740 15.9	421 9.1	34 0.7
1881—1890									
Verwitwete Männer — <i>Maris veufs</i> . . . %	26,666 100	7,239 27.1	6,700 25.1	3,410 12.8	2,049 7.7	1,371 5.1	2,762 10.4	1,063 4.0	2,072 7.8
Geschiedene Männer — <i>Maris divorcés</i> . . . %	3,889 100	1,140 29.3	763 19.6	478 12.3	385 9.9	259 6.7	594 15.3	185 4.7	85 2.2
Verwitwete Frauen — <i>Femmes veuves</i> . . . %	14,667 100	1,022 7.0	3,523 24.0	2,257 15.4	1,642 11.2	1,180 8.0	2,960 20.2	1,145 7.8	938 6.4
Geschiedene Frauen — <i>Femmes divorcées</i> . . . %	3,774 100	614 16.3	1,000 26.5	546 14.5	363 9.6	276 7.3	695 18.4	208 5.5	72 1.9